



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE **MILHAUD**

L'ALSH, une réussite !

Actualités municipales

Sécurité : engagement tenu
P.13

Dossier

Accueil de Loisirs Sans
Hébergement P.29

Vie associative

Forum des associations
P.35

Sommaire

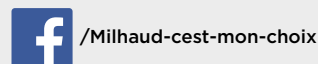
		Compte rendu des Conseils municipaux	P.5
Actualités municipales Sécurité	Actualités municipales Travaux	Actualités municipales	P.14
		Dossier L'ALSH, une réussite !	P.24
		Coup d'oeil dans le rétro	P.28
		Libre expression	P.32
		La vie des associations	P.33
		Le carnet	P.39
			
Actualités municipales Environnement : Promenade autour du Vistre	Actualités municipales Éducation	Dossier L'ALSH, une réussite !	Coup d'oeil dans le rétro Troisième nuit des étoiles

Numéros utiles

MAIRIE	04 66 74 22 88	SAPEURS POMPIERS	18 ou 04 66 63 36 00
SECRETARIAT DU MAIRE	04 66 74 61 88	SAMU	15
URBANISME	04 66 74 61 81	SOS MÉDECIN	36 24
RESTAURATION SCOLAIRE	04 66 74 61 82	SOS MAIN	04 66 04 31 46
CCAS	04 66 74 61 83	CENTRE ANTI POISONS	04 91 75 25 25
ASSISTANTE SOCIALE	04 66 76 81 00	APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
SERVICES TECHNIQUES	04 66 74 61 85	DR SALABER EMILIO	04 66 74 22 91
ESPACES VERTS	04 66 74 61 85	DR PERRIER JEAN-CLAUDE	04 66 74 35 09
CENTRE SOCIO CULTUREL	04 66 74 32 47	DR HOA GUY	04 66 74 34 72
POLICE MUNICIPALE	04 66 74 36 95	DR BARAGNON MARC	04 66 74 10 22
POLICE NATIONALE	17	PHARMACIE DE LA PLACE	04 66 74 03 40
GENDARMERIE BERNIS	17 ou 04 66 71 39 10	PHARMACIE INTERMARCHÉ	04 66 74 31 77
GENDARMERIE VAUVERT	17 ou 04 66 73 15 20	VÉTÉRINAIRES MILHAUD	04 66 74 22 20
CRÈCHE HALTE GARDERIE	04 66 74 38 28	PRÉFECTURE DU GARD	04 66 36 40 40
LYCÉE DE MILHAUD	04 66 74 62 10	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	04 66 76 76 76
ÉCOLE PRIMAIRE	04 66 74 22 79	LYONNAISE DES EAUX	09 77 40 94 43
ÉCOLE MATERNELLE	04 66 74 25 54	ERDF URGENCES	09 72 67 50 30
		GRDF URGENCES	08 00 47 33 33



M LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MILHAUD
Directeur de la publication :
 Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : Les élus de la commune
 Mairie de Milhaud
 1 rue Pierre Guérin - CS 40001
 30540 MILHAUD
 Tél. : 04 66 74 22 88
 Fax : 04 66 74 11 94
www.milhaud.fr



Crédit photo couverture : Shutterstock
Conception - réalisation - conseil éditorial :
 Barcelona & co - 8, rue de Berne
 30000 Nîmes
www.barcelona-co.fr

Edito du maire

*“ ...nous pouvons regarder
l’avenir avec optimisme.
Bon nombre de projets vont se
concrétiser ; ils laisseront la
place à d’autres ... ”*



Les efforts menés depuis 3 ans en matière de maîtrise budgétaire, avec des conséquences très concrètes, commencent à produire leurs effets et rappelons-le sans augmentation des impôts locaux.

Notre gestion réaliste et cohérente, malgré les contraintes de réduction budgétaire, est la condition nécessaire à la réalisation de nos projets d’investissement et à la consolidation de nos services. Nos choix sont et seront toujours dictés par l’intérêt général et le bien de chacun.

Nos engagements sont tenus : un sixième policier municipal a rejoint le service et les travaux d’installation des nouvelles caméras de vidéo protection sont en cours ; ce sont 15 caméras fin 2016 qui seront opérationnelles et 25 au total en 2017.

D’importants travaux d’entretien, de rénovation et de mise aux normes (toitures, chaudières... qui étaient défectueuses et mal entretenues) ont été nécessaires. Les premiers travaux d’accessibilité, obligatoires depuis 2005, ont été réalisés cette année et se poursuivront sur les 5 années à venir.

Les travaux de réfection de plusieurs rues du centre historique très dégradées vont démarrer dans les semaines à venir et sont le premier volet d’un plan pluriannuel consacré à la voirie et à sa sécurité.

Le projet du gymnase, projet phare du mandat, qui a nécessité de nombreuses études et des arbitrages difficiles avec les services de l’État, va passer en phase travaux dans le 1^{er} semestre 2017 ; il fera l’objet d’une réunion publique de présentation et d’un dossier spécial dans un prochain bulletin.

Notre engagement vis-à-vis de notre jeunesse reste une de nos priorités.

La mise en place et la poursuite d’activités périscolaires de qualité, le déploiement du numérique à l’école avec les TBI et le conseil municipal des jeunes sont

là pour le démontrer. Tout comme l’ALSH, projet de campagne fort, que nous avons mis en place dès 2014 et qui, aujourd’hui, est un réel succès !

Créé dès notre arrivée, il vient combler plus qu’avantageusement, pour le bien des petits et de leurs parents, le vide que son absence avait laissé. L’équipe des animateurs peut être fière de son bilan, qualitatif et humain largement positif, qui est au-delà de nos espérances avec une équipe dynamique et très motivée.

Soutenu par un projet éducatif solide, l’ALSH propose des activités aux enfants de 3 à 11 ans toujours très bien choisies et ciblées avec des thèmes riches et variés.

Ce ne sont pas moins de 130 enfants, représentant 100 familles, qui ont pu fréquenter le centre de loisirs lors des vacances de Pâques, d’été et de Toussaint.

La fréquentation en hausse, cette année, témoigne du succès rencontré par les activités organisées.

L’action de notre ALSH s’intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille, l’école et le sport. Il prend sa place entière dans notre projet éducatif.

A l’approche des fêtes de fin d’année, nous pouvons regarder l’avenir avec optimisme. Bon nombre de projets vont se concrétiser ; ils laisseront la place à d’autres car ils ne manquent pas pour notre commune dont l’attractivité ne cesse de grandir.

Bonnes fêtes de fin d’année à tous !

**Maire de Milhaud
Vice Président Nîmes Métropole**

Miletto MARBRERIE

Plans de cuisine
et de salle de bains

Réalisation d'éviers
en pierre sur mesure

Monuments funéraires

Tél. 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Boullargues
email : contact@miletto-marbrerie.com

MON OPTICIEN

MON PLAISIR, REDOUBLÉ

MA 2^{ÈME} PAIRE DE MARQUE

-50%*

350 magasins à retrouver sur vision-plus.fr

VISION plus
OPTICIENS

* Pour tout achat d'un 1^{er} équipement optique, une remise de 50% sur la 2^{ème} monture au choix parmi toutes les collections optiques identifiées en magasin. Remise appliquée sur la monture la moins chère. La 2^{ème} paire de marque sera équipée de 2^{ème} verres unifocaux ZENI 1.6 simple - Doublet etc. (verre du correcteur) LCO - 6^{ème} cylindre à ou de 2^{ème} verres progressifs ZENI 1.6 simple - Doublet etc. (verre du correcteur) LCO - 6^{ème} cylindre à. Origine France Garantie (RNF04) 0010589. Sur la base de la même correction que le 1^{er} équipement. Non cumulable avec tout autre bon de réduction ou avantage en cours. Les articles sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. En cas de doute, consultez un professionnel de santé agréé. © Marc Thibaut - / Figure: Onda / KGS PCS Versailles 421 300 188 - Déc. 2015. RNF - monture - P.017101.

Votre opticien **VISION PLUS**
1100 route de Montpellier
30540 MILHAUD

BOULANGERIE 1896

Horaires
6h - 19h30
NON STOP

**La Milhaudoise
de Boulangerie**

Tél. : 04 66 74 27 26

Compte rendu des conseils municipaux

EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux est consultable sur le site :

www.milhaud.fr

Séance du 13 avril 2016

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET PRINCIPAL DRESSÉ PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITÉ DES VALEURS

DÉTAIL	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	Total des 2 sections
Dépenses nettes de l'exercice 2015	849 024,77 €	5 245 786,02 €	6 094 810,79 €
Recettes nettes de l'exercice 2015	1 276 481,51 €	5 563 814,01 €	6 840 295,52 €
Résultat de l'exercice 2015	427 456,74 €	318 027,99 €	745 484,73 €
Résultat reporté de l'exercice n-1	-550 742,10 €	352 261,42 €	-198 480,68 €
Résultat de clôture	-123 285,36 €	670 289,41 €	547 004,05 €
Restes à réaliser dépenses	265 645,00 €	0 €	265 645,00 €
Restes à réaliser recettes	84 269,00 €	0 €	84 269,00 €
Résultat cumulé	-304 661,36 €	670 289,41 €	365 628,05 €

Décision approuvée à la majorité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET GÉNÉRAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses nettes de l'exercice	5 245 786,02 €
Recettes nettes de l'exercice	5 563 814,01 €
Résultat de l'exercice 2015 (excédent)	318 027,99 €
Excédent au 31.12.2014 reporté	352 261,42 €
Résultat définitif 2015 en excédent	670 289,41 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses nettes de l'exercice	849 024,77 €
Recettes nettes de l'exercice	1 276 481,51 €
Résultat de l'exercice 2015 (excédent)	427 456,74 €
Déficit au 31.12.2014	- 550 742,10 €
Résultat de clôture 2015	- 123 285,36 €
Restes à réaliser DI	- 265 645,00 €
Restes à réaliser RI	84 269,00 €
Résultat définitif 2015 en déficit	- 304 661,36 €
RÉSULTAT CUMULÉ 2015 des 2 sections	365 628,05 €

Décision approuvée à la majorité.

REPRISE ET AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET GÉNÉRAL

Le résultat de fonctionnement 2015 est constaté et affecté à la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **304 661,36 €** à l'article R1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » de la section d'investissement 2016.
- **365 628,05 €** à l'article R002 « excédents antérieurs reportés » de la section de fonctionnement 2016.

Décision approuvée à la majorité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA » DRESSÉ PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITÉ DES VALEURS

DÉTAIL	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	Total des 2 sections
Dépenses nettes de l'exercice 2015	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes nettes de l'exercice 2015	0,00 €	9 137,10 €	9 137,10 €
Résultat de l'exercice 2015	0,00 €	9 137,10 €	9 137,10 €
Résultat reporté de l'exercice n-1	0,00 €	-35 494,60 €	-35 494,60 €
Résultat de clôture	0,00 €	-26 357,50 €	-26 357,50 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €	0 €	0,00 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €	0 €	0,00 €
Résultat cumulé	0,00 €	-26 357,50 €	-26 357,50 €

Décision approuvée à la majorité.

Compte rendu

des conseils municipaux

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA »

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	Budget Primitif	BS	DM	Crédits Ouverts	Montants Réalisés
Total dépenses	15 000,00 €	35 494,60 €	0,00 €	50 494,60 €	0,00 €
Total recettes	15 000,00 €	35 494,60 €	0,00 €	50 494,60 €	9 137,10 €
RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					9 137,10 €
001 Solde d'exécution N-1 (Déficit 2014)					-35 494,60 €
RÉSULTAT DÉFINITIF DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2015					-26 357,50 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Total dépenses	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total recettes	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					0,00 €
001 Solde d'exécution N-1 (2014)					0,00 €
Résultat de clôture 2015					0,00 €
RESTES À RÉALISER 2015	dépenses				0,00 €
RESTES À RÉALISER 2015	recettes				0,00 €
RÉSULTAT DÉFINITIF DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2015					0,00 €
RÉSULTAT DÉFINITIF CONSOLIDÉ <i>soit l'excédent de fonctionnement réduit du déficit d'investissement</i>					-26 357,50 €

Décision approuvée à la majorité.

REPRISE ET AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA »

Le résultat d'exercice 2015 est repris et affecté (déficit de la section de fonctionnement du Compte Administratif 2015 du budget annexe) : 26 357,50 € en dépense de fonctionnement - compte D002 - au budget annexe "vente de caveaux" 2016, correspondant au déficit.

Décision approuvée à la majorité.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA COURSE CAMARGUAISE

Une subvention de 250 € est accordée à titre exceptionnel à la Fédération Française de Course Camarguaise destinée à rembourser l'endettement de la fédération et ainsi lui éviter une cessation de paiement qui aurait pour conséquence la perte de l'agrément du ministère des sports.

Décision approuvée à la majorité.

SUBVENTION ANNUELLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'EXERCICE 2016

Le montant de la subvention annuelle au Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2016 est fixé à 42 000 €.

Décision approuvée à la majorité

ALLOCATIONS ET DOTATIONS AUX ÉCOLES 2016

Article budgétaire	Désignation	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	ÉCOLE MATERNELLE
6042	Sorties scolaires	180€/classe	150€/classe
6064	Fournitures administratives direction	4€/élève	-
6065	BCD	12€/classe	5€/classe
6067	Fournitures scolaires	41,50€/élève	41,50€/élève
6067	CRI	0,80€/élève	-
6067	Clé Usb entrée au Collège pour les CM2	3.50 €/élève	-
6232	Spectacle Noël	100€/classe	200€/classe
6247	Transports collectifs	250€/classe	250€/classe
6574	OCCE	600,00 €	550,00 €
6574	USEP	350,00 €	-

Décision approuvée à l'unanimité.

FORMATION DES ÉLUS - FIXATION DES CRÉDITS ANNUELS

Une enveloppe budgétaire annuelle est allouée à la formation des élus municipaux d'un montant global de 1 200 € par an. Les modalités pratiques sont consultables sur le site de la commune.

Décision approuvée à la majorité.

INDEMNITÉ ANNUELLE DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE 2016

L'indemnité de gardiennage de l'église communale par Monsieur le curé de Milhaud est fixée pour un montant de 474,22 € pour l'année 2016.

Décision approuvée à l'unanimité

CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NÎMES MÉTROPOLE ET LA COMMUNE POUR L'IMPLANTATION DE DEUX CONTENNEURS ENTERRÉS

Le projet d'implantation de deux conteneurs enterrés est approuvé pour un coût estimatif de travaux de terrassement de 6 000 € HT -

7 200 € TTC. Le budget estimatif de la fourniture et de la livraison des équipements à la charge de Nîmes Métropole s'élève à 12 000 € HT - 14 400 € TTC.

Décision approuvée à la majorité.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Les taux des trois taxes directes locales ont été fixés comme suit pour l'année 2016 :

	Taux 2015	Taux 2016	Bases 2016 notifiées	Produits attendus
Taxe Habitation	14.71 %	14.71 %	7 298 000	1 073 536 €
Taxe Foncier bâti	26.12 %	26.12 %	5 237 000	1 367 904 €
Taxe Foncier non bâti	62.90 %	62.90 %	67 800	42 646 €
TOTAL				2 484 086 €

Décision approuvée à la majorité.

VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL PRIMITIF 2016

Section fonctionnement 5 724 586,05 €
Section investissement 1 713 110,36 €

Décision approuvée à la majorité.

VOTE DU BUDGET ANNEXE 2016 « VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE À LA TVA »

Section fonctionnement 26 357,50 €
Section investissement 0 €

Décision approuvée à la majorité.

VOTE DU BUDGET ANNEXE 2016 « PERMIS D'AMÉNAGER – LE PARVIS DU GYMNASE »

Section fonctionnement 384 434,87 €
Section investissement 0 €

Décision approuvée à la majorité.

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES 2015

Acquisitions :

Cédant	Consorts Gauthier
Destination	Réserve foncière
Section et Numéro de parcelle	AC n°514
Superficie	52a 89ca
Montant	15 000 €
Date du transfert de propriété	19/10/2015

Cessions : Néant

BILAN DES MARCHÉS PUBLICS CONCLUS EN 2015

Le conseil municipal **PREND ACTE** des marchés publics conclus pour l'année 2015 dont le détail est consultable sur le site internet de la commune : www.milhaud.fr

DEMANDE DE PROROGATION DE LA SUBVENTION DU CONSEIL RÉGIONAL POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DU GYMNASE

Prorogation de la subvention (arrêté N°2012 008677 du 2 juillet 2014) auprès de Madame la Présidente du Conseil Régional Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées pour le projet de construction du gymnase.

Décision approuvée à l'unanimité.

Séance du 13 juin 2016

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE - ASSEMBLÉE NATIONALE - POUR LA RÉALISATION D'AIRES DE JEUX - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2016-03-27 DU 23/03/2016

Fourniture et pose de jeux aux écoles maternelle et élémentaire ainsi qu'au parc de la Camargue : montant estimatif de 23 750 € HT - 28 500 € TTC.

Demande de subvention de 10 000 € au titre de la réserve parlementaire auprès de Madame Françoise DUMAS, députée de la 1^{ère} circonscription du Gard.

Décision approuvée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE - SÉNAT- POUR LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN PANNEAU D'INFORMATION LED

Projet d'acquisition et pose d'un panneau d'information lumineux pour un montant estimatif de 10 950 € HT - 13 140 € TTC.

Demande de subvention auprès de Madame Vivette LOPEZ, sénatrice du Gard, de 5 000 € au titre de la réserve parlementaire.

Décision approuvée à l'unanimité

CONVENTION D'OFFRE DE CONCOURS AVEC L'ASSOCIATION PAROISSIALE DE NÎMES POUR LE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE L'ÉGLISE

Projet de remplacement de la chaudière est adopté pour un montant estimatif de 36 025 € TTC environ.

Approbation de l'offre de concours de l'association diocésaine s'élevant à 77.72% du montant global des travaux, plafonnée à 28 000 €.

Décision approuvée à l'unanimité.

VIREMENTS DE CRÉDITS N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Depuis le vote du budget 2016, de nouvelles dépenses, non prévues ou insuffisamment évaluées, sont intervenues et doivent faire l'objet de virements de crédits entre chapitres ou articles.

VIREMENTS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Objet de la dépense	Chapitre	Article	Fonction	Montant	Justificatif
Annulation de titres	67	673	01	+ 1 311,00	Demande de la trésorerie suite à double paiement sur 2 mois d'aide CAE
Virement - réduction de crédits	65	6541	01	- 1 311,00	Prévisions non utilisées
VIREMENTS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
Objet de la dépense	Chapitre	Article	Fonction	Montant	Justificatif
Achat chaudière de l'église et mise aux normes de la chaufferie	21	2135	32412	+ 36 000,00	Devis en cours
Achat bancs à l'école élémentaire	21	2188	212	+875,00	Devis en cours
Virement - réduction de crédits	23	2313	4111	- 36 875,00	Prévisions non utilisées

Décision approuvée à la majorité.

AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE À SIGNER LA CONVENTION À INTERVENIR ENTRE L'ASSOCIATION « CLUB TAURIN MILHAUDOIS » ET LA COMMUNE DE MILHAUD - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le projet de convention de partenariat entre l'association « le Club Taurin Milhadois » et la commune de Milhaud est approuvé et une subvention exceptionnelle sera versée pour un montant de **2 800 €** afin de régler les engagements des raseteurs et les prestations du président de course et de son assesseur.

Décision approuvée à l'unanimité.

SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2016

Les subventions sont attribuées aux associations comme suit :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2016	
	ORDI-NAIRES	EXCEPTIONNELLES
Aep de la bergerie	750 €	
Arc club	1 200 €	
Avenir cyclo	700 €	
Bad Club	400 €	
Boules Milhadoises	500 €	
Carpe diem	1 508 €	
Football FCMF	1 146 €	
Judo Club	700 €	
Les collègues	300 €	
Les vieux crampons	250 €	
SMS	500 €	
Sportif de cœur	1 090 €	
Tennis Club	950 €	
VTT	800 €	
Alcool assistance du Gard	600 €	
AMAMA	600 €	
Anciens combattants	450 €	
Club des Aînés	400 €	
Copains des arènes	300 €	
Diane Milhadoise	769 €	
Donneurs de sang	1 080 €	
Enfant et le deuil	600 €	
Garrigue font des chiens	800 €	
Milhaud Loisirs	550 €	
URM	300 €	
Club Taurin	2 029 €	
De garrigue en mistral	135 €	
La pastorale	621 €	
FCPE	972 €	
TOTAL	21 000 €	0 €

Décision approuvée à la majorité.

ACTUALISATION DES TAUX MAXIMAUX POUR 2017 APPLICABLES EN MATIÈRE DE TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE - TLPE

Les tarifs de droit commun dits maximaux dans la loi pour une commune de moins de 50 000 habitants, appartenant à un EPCI de plus de 50 000 habitants sauf pour les enseignes de - 7 m² qui sont exonérées de droit, sont repris dans le tableau ci-après ainsi que les tarifs à appliquer.

Dispositifs	Enseignes				Publicité et préenseignes non numériques		Publicité et préenseignes numériques	
	a	b	bx2	bx4	b	bx2	bx3	bx6
Surfaces	S ≤ 7 m ²	7m ² < S ≤ 12 m ²	12m ² < S ≤ 50 m ²	S > 50m ²	S ≤ 50 m ²	S > 50m ²	S ≤ 50 m ²	S > 50m ²
Tarifs 2016 par m ² pour mémoire	Exonéré	20,50 €			20,50 €		61,50 €	
Tarifs 2017 par m ²	Exonéré	20,50 €	41,00 €	82,00 €	20,50 €	41,00 €	61,50 €	123,00 €

Décision approuvée à l'unanimité.

AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE À RENOUVELER ET À SIGNER LA CONVENTION D'ENGAGEMENT ENTRE LES COMMUNES PARTENAIRES ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE PONT DU GARD RELATIVE À L'OPÉRATION CARTES D'ABONNEMENT

Partenariat entre l'EPCC Pont du Gard et la commune de Milhaud aux fins de faire bénéficier les milhaudois d'une carte d'abonnement gratuite au site du Pont du Gard.

Décision approuvée à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA LICENCE DE DÉBIT DE BOISSONS DE 4^{ÈME} CATÉGORIE À L'ASSOCIATION « CLUB TAURIN MILHAUDOIS »

La licence IV de débit de boissons est mise à disposition de Monsieur Nicolas GARCIA, président du « club taurin milhaudois », qui sera exploité par Monsieur Cyril DE GONGORA, membre actif de l'association taurine et titulaire du permis d'exploitation, pour une durée de 6 mois à compter de sa signature, moyennant une redevance de 500 €.

Décision approuvée à l'unanimité.

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT DU PÔLE MÉDECINE PRÉVENTIVE COMMUN À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NÎMES MÉTROPOLE ET À LA COMMUNE DE MILHAUD - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2015-12-107 DU 14 DECEMBRE 2015

Décision approuvée à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE 4^{ÈME} RÉGIMENT DU MATÉRIEL DE NÎMES ET LA COMMUNE DE MILHAUD AU PROFIT DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE

Décision approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT - ALSH

Modification du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement relative aux vacances de Toussaint plafonnées à 10 jours maximum en fonction du calendrier scolaire de l'Éducation Nationale.

Décision approuvée à la majorité.

MISE EN PLACE DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL - PEDT - 2016-2019

Consultable sur le site de la commune.

Décision approuvée à la majorité.

CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour objectif de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, ...), mais aussi par une gestion de projets élaborés par les enfants, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative et des conseillers municipaux.

Décision approuvée à l'unanimité.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - CMJ

Décision approuvée à l'unanimité.

PROJET DE MODIFICATION DE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NÎMES MÉTROPOLE

Projet de modification de périmètre de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole par extension aux communes de Domessargues, Fons, Gajan, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, La Rouvière, Saint-Bauzély, Saint-Génies-de-Malgoires, Saint-Marmert-du-Gard et Sauzet, toutes membres de la Communauté de Communes de Leins Gardonnenque, emportant retrait

des dites communes de leur EPCI d'origine.

Avis favorable à la majorité.

PROJET DE MODIFICATION DE PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DU GARD ÉTENDU AUX COMMUNES DE NÎMES ET D'UZÈS

Décision approuvée à la majorité.

PROJET DE MODIFICATION DE PÉRIMÈTRE DU SIVU DES GARRIGUES DE LA RÉGION DE NÎMES

Projet de modification de périmètre du SIVU des Garrigues de la Région de Nîmes relatif au retrait de la commune de Saint Mamert du Gard, l'extension aux communes de Cabrières, Lédénon, Poulx et Saint-Anastasie, membre du SIVU du Gardon et l'extension aux communes de Dions et La Rouvière.

Avis favorable, à la majorité.

SERVITUDE D'ENFOUISSEMENT ET D'ENTRETIEN DE CONDUITES D'EAU AU PROFIT DE BRL

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte authentique qui sera dressé par Maître CUILLÉ, notaire à Milhaud, aux frais de BRL, bénéficiaire de la servitude d'entretien et d'enfouissement de conduites d'eau sur la parcelle BE 67 lieu dit « Les Outons ».

Décision approuvée à l'unanimité.

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE

Après vote à main levée, Monsieur Joseph COULLOMB est désigné correspondant défense de la commune de Milhaud.

ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE ANNUELLE DU JURY CRIMINEL TIRÉ AU SORT POUR L'ANNÉE 2017

Après avoir procédé au tirage au sort à partir de la liste électorale, d'un nombre triple de celui fixé par arrêté préfectoral, soit quinze, en vue de dresser la liste annuelle des jurys d'assises du département du Gard pour les sessions

de 2017, sont retenus :

PORCIANI née LOPEZ Martine Annie

26 rue Basse
30540 MILHAUD

SEILLIER Caroline Mélanie

2 rue des Troènes
30540 MILHAUD

FRANCO Ludovic

21 rue de la Plaine
30540 MILHAUD

ALONZO Alexandra Marie-Ange Antoinette

29 Bis rue du Moulin
30540 MILHAUD

EHRMANN née BELTRAN Francine

26 rue de l'Abriado
30540 MILHAUD

BOUGAREL née ROUSIERE Magali

14 rue Edgar Quinet
30540 MILHAUD

CHOHBANE Katia

23 rue Jacques Prévert
30540 MILHAUD

ROUSSILLE née PAULIN

Virginie Alice Marie
48 Route de Montpellier
30540 MILHAUD

BATTAULT Olivier Gil Joël

2 rue Charles Rieu
30540 MILHAUD

BERNIEUX Henri

4 Route de Nîmes
30540 MILHAUD

SALENDRES Priscilla Nathalie Agnès Sandrine

27 rue Mme de Sévigné
30540 MILHAUD

NOGALEZ Y PEREZ Bienvenido Emilio

6 impasse des Rosiers
30540 MILHAUD

MOYA Sylvain Paul François

1 rue Jean-Baptiste Clément
30540 MILHAUD

CHAUVET Claude

8 Chemin du Touril
30540 MILHAUD

SERAFINI Christian

1 rue Victor Hugo
30540 MILHAUD

Séance du 12 juillet 2016

FIXATION DU TARIF DU REPAS DU 14 JUILLET

Le tarif unique du repas servi à l'occasion du 14 juillet a été fixé à **16 €** à partir de 13 ans.

Décision approuvée à la majorité.

INDEMNITÉS DE FONCTIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaire d'une délégation, a été fixé comme suit :

		ENVELOPPE		DECISION	
		Taux	Montant	Taux	Montant brut
Jean-Luc DESCLOUX	MAIRE	55%	2 113,25 €	54,990%	2 112,80 €
Joseph COULLOMB	ADJOINT	22%	845,30 €	13,587%	522,05 €
Elisabeth METRAZ-BRUNAND	ADJOINTE	22%	845,30 €	13,587%	522,05 €
Huguette SARTRE	ADJOINTE	22%	845,30 €	13,587%	522,05 €
Denis MERLO	ADJOINT	22%	845,30 €	13,587%	522,05 €
Cécile MARTINEZ-COULON	ADJOINTE	22%	845,30 €	13,587%	522,05 €
Marcel RODRIGUEZ	ADJOINT	22%	845,30 €	13,587%	522,05 €
Aurélien FOUCHARD	ADJOINTE	22%	845,30 €	13,587%	522,05 €
Gérard PEYTAVIN	ADJOINT	22%	845,30 €	13,587%	522,05 €
SOUS TOTAL ADJOINTS		176%	6 762,40 €	108,700%	4 176,40 €
Zineb HADDOU-OURAHOU	CONSEILLÈRE	0%	-	8,954%	344,04 €
Sandrine DUBOIS	CONSEILLÈRE	0%	-	8,954%	344,04 €
André BOLJAT	CONSEILLER	0%	-	13,587%	522,05 €
Frédéric ZANONE	CONSEILLER	0%	-	8,954%	344,04 €
Muriel BURST	CONSEILLÈRE	0%	-	8,954%	344,04 €
Michel ANTON	CONSEILLER	0%	-	8,954%	344,04 €
Elisabeth FESQUET	CONSEILLÈRE	0%	-	8,954%	344,04 €
SOUS TOTAL CONSEILLERS DÉLÉGUÉS		-	67,31%		2 586,29 €
ENVELOPPE GLOBALE		231%	8 875,65 €	230,997%	8 875,56 €
ENVELOPPE MAXIMALE		231%	8 875,67 €	231%	8 875,67 €

Décision approuvée à la majorité.

COMMISSIONS THÉMATIQUES MUNICIPALES : MODIFICATION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

Il a été procédé à la désignation des membres titulaires et suppléants des commissions à remplacer par vote à main levée.

Décision prise à l'unanimité des présents et des représentés.

1 - COMMISSION PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLEANTS
METRAZ-BRUNAND Elisabeth	HADDOU-OURAHOU Zineb
MARTINEZ-COULON Cécile	RODRIGUEZ Marcel
SARTRE Huguette	FESQUET Elisabeth
COULLOMB Joseph	PEYTAVIN Gérard
BOLJAT André	FOUCHARD Aurélie
DURAND-MARTIN Isabelle	TOURNIER Bernard
PELLERIN Éric	SERAPHIMIDES Philip

5 - VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
FESQUET Elisabeth	BOLJAT André
ZANONE Frédéric	COULLOMB Joseph
SARTRE Huguette	RODRIGUEZ Marcel
CHOURIFA Mourad	FOUCHARD Aurélie
FESQUET Dominique	FOURNIER Sylvain
DURAND-MARTIN Isabelle	TOURNIER Bernard
PELLERIN Éric	GARCIA José

6 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE, ARTISANAT, AGRICULTURE ET COURS D'EAU

TITULAIRES	SUPPLEANTS
MERLO Denis	COPPIETERS Patrick
ANTON Michel	FOURNIER Sylvain
COULLOMB Joseph	BATIGNES Jocelyne
PEYTAVIN Gérard	RODRIGUEZ Marcel
ARNOUX Jean-Philippe	BOLJAT André
TOURNIER Bernard	DURAND-MARTIN Isabelle
SERAPHIMIDES Philip	GARCIA José

7 - URBANISME, ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE, AMÉNAGEMENT URBAIN

TITULAIRES	SUPPLEANTS
RODRIGUEZ Marcel	COPPIETERS Patrick
COULLOMB Joseph	MARTINEZ-COULON Cécile
ANTON Michel	CHOURIFA Mourad
BOLJAT André	PEYTAVIN Gérard
MERLO Denis	FESQUET Dominique
TOURNIER Bernard	DURAND-MARTIN Isabelle
GARCIA José	PELLERIN Éric

8 - ÉDUCATION, AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE

TITULAIRES	SUPPLEANTS
FOUCHARD Aurélie	MARTINEZ-COULON Cécile
COPPIETERS Patrick	BATIGNES Jocelyne
HADDOU-OURAHOU Zineb	BURST Muriel
DUBOIS Sandrine	CHOURIFA Mourad
ZANONE Frédéric	FESQUET Elisabeth
SIRVENT-FERNANDEZ Paule	TOURNIER Bernard
GARCIA José	PELLERIN Éric

9 - PRÉVENTION, MÉDIATION, SÉCURITÉ, PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN

TITULAIRES	SUPPLEANTS
PEYTAVIN Gérard	SARTRE Huguette
MARTINEZ-COULON Cécile	ANTON Michel
ZANONE Frédéric	HADDOU-OURAHOU Zineb
BOLJAT André	RODRIGUEZ Marcel
FOURNIER Sylvain	COULLOMB Joseph
DURAND-MARTIN Isabelle	TOURNIER Bernard
PELLERIN Éric	GARCIA José

10 - ACCESSIBILITE, BÂTIMENTS, PROPRIÉTÉ URBAINE, VOIRIE RÉSEAUX DIVERS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BOLJAT André	COPPIETERS Patrick
COULLOMB Joseph	PEYTAVIN Gérard
FESQUET Dominique	BATIGNES Jocelyne
BURST Muriel	MARTINEZ-COULON Cécile
RODRIGUEZ Marcel	ANTON Michel
TOURNIER Bernard	DURAND-MARTIN Isabelle
PELLERIN Eric	SERAPHIMIDES Philip

ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES DE RECETTES

Sur la proposition de la Trésorerie Nîmes Agglomération, admission en non valeur d'un montant de 550 € concernant une location de la salle des fêtes en 2011.

Décision approuvée à l'unanimité

APPROBATION DU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Les évolutions de la législation funéraire, des pratiques et modes d'inhumation rendent nécessaires une nouvelle rédaction du règlement du cimetière communal. Dans les annexes sont règlementés le columbarium, le jardin du souvenir et le carré confessionnel.

Décision approuvée à la majorité.

Séance du 20 juillet 2016

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) : DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Monsieur Le Maire rappelle en préambule que, par délibération en date du 25 septembre 2014, le conseil municipal a prescrit la révision générale du Plan d'Occupation des Sols (POS) en vue de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU est le document réglementaire cadre à l'échelle communale qui fixe la destination des différentes zones sur le territoire et pose les droits à construire qui en découlent.

A la différence du POS, le PLU incarne un véritable projet de territoire qui est présenté dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), tel que prévu à l'article R123-1 du Code de l'urbanisme.

Le zonage et le règlement, qui constitueront les documents références pour connaître la destination et les droits à construire, sont la traduction concrète du PADD qui justifie une cohérence des règles.

Conformément à l'article L 123-9

du Code de l'Urbanisme, un débat sur les orientations générales du PADD doit avoir lieu au sein du conseil municipal de la commune concernée au plus tard deux mois avant l'examen du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les enjeux du diagnostic territorial ont fait l'objet, le 30 juin 2016, d'une présentation aux Personnes Publiques Associées. Il invite ensuite les membres du Conseil à débattre des orientations générales du PADD ainsi que des objectifs de la mise en révision, SANS VOTE, à la lumière notamment de l'exposé du rapporteur, Monsieur Marcel Rodriguez, adjoint à l'urbanisme, et à l'appui du document complet annexé.

A l'occasion de ce large débat, plusieurs conseillers municipaux se sont exprimés : M. le Maire, le rapporteur, Mme Durant-Martin, M. Séraphimides, M. Pellerin, M. Peytavin et M. Garcia.

Les remarques ne remettent pas en question les fondamentaux du PADD.

La tenue, ce jour en séance, du débat portant sur les orientations générales du Projet d'Amé-

nagement et de Développement Durable (PADD), est constatée et formalisée par la présente délibération, à laquelle est annexé le document complet.

FRAIS DE REPRÉSENTATION DU MAIRE

Attribution de frais de représentation à Monsieur le Maire correspondant aux dépenses engagées en matière de transport, d'hébergement lors de son déplacement au Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France qui s'est tenu les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2016, pour un montant global maximum de 448,80 euros.

Décision approuvée à la majorité.

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE MISSION D'UN ÉLU - CONGRÈS DES MAIRES

Remboursement des frais engagés par Monsieur André BOLJAT dans le cadre du mandat spécial de représenter la commune et participer au Congrès des maires de France les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2016, sur présentation d'un état de frais et factures acquittées pour un montant maximum de 557,30 €.

Décision approuvée à la majorité.

Séance du 27 septembre 2016

DÉLÉGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL À MONSIEUR LE MAIRE AU SENS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2014-04-006 DU 16 AVRIL 2014

L'usage comme l'évolution législative liée à la publication de la loi N°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite Loi NOTRe, permettent à ce jour que des ajouts ou précisions soient apportés aux délégations ainsi consenties par le Conseil municipal au Maire, notamment l'élargissement de la délégation relative aux régies : modifier ou supprimer les régies en sus de leur création, art. 126 de la loi NOTRe et l'ajout d'une délégation en matière de demande de subvention : demander l'attribution de

subventions à l'État et à d'autres collectivités territoriales. art. 127 de la loi NOTRe.

(consultable en totalité sur le site de la commune).

Décision approuvée à la majorité.

AUTORISATION D'ADHÉSION À LA CONVENTION POUR L'ATTRIBUTION PAR NÎMES MÉTROPOLE D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ÉQUIPEMENTS D'ÉCOLES NUMÉRIQUES

Au vu du règlement d'attribution du fonds de concours pour la mise en œuvre et le suivi d'équipements numériques pour les écoles, les caractéristiques du projet de la commune de Milhaud sont conformes aux conditions exigées.

Le conseil municipal a approuvé le coût estimatif prévisionnel de 54 992,47 € HT soit 65 990,96 € TTC et le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole un fonds de concours d'un montant de 27 496,23 € HT soit 32 995,48 € TTC.

Décision approuvée à l'unanimité.

AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE À SIGNER L'AVENANT N°1 À LA CONVENTION-CADRE DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE « PLATEFORME DES COMMUNES » COMMUN À NÎMES MÉTROPOLE ET AUX COMMUNES MEMBRES

Approbation des termes d'un avenant à la convention-cadre de fonctionnement du service « Plateforme des communes » dite « administrative » afin d'acter la modification par laquelle le projet de schéma de mutualisation pour la période

2016-2020 prévoit un changement du mode de calcul du coût des services mutualisés.

Décision approuvée à la majorité.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET GÉNÉRAL 2016 - VIREMENTS DE CRÉDITS

Pour permettre la couverture de dépenses non prévues ou insuffisamment provisionnées, la décision modificative n°1 du budget principal 2016 résumée par un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 18 746,00 €.

Les tableaux détaillant les mouvements financiers sont consultables sur le site dans le procès verbal de séance.

Décision approuvée à la majorité.

RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION DU REPAS ET DU COLIS DESTINÉS AUX AÎNÉS

Mise en place d'un règlement d'at-

tribution du repas et du colis, réservés aux retraités, notamment avec une modification de l'âge minimal à atteindre pour bénéficier de la gratuité du repas ou du colis.

Le règlement est consultable sur le site de la commune.

Décision approuvée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour assurer la parité au sein du Conseil d'Administration du CCAS et maintenir l'équilibre des représentations, Monsieur le Maire, étant fondé à nommer une personne qualifiée, accepte la seule candidature proposée par une association qui ne répondait pas aux critères de recevabilité, à titre personnel et non représentante d'une association.

Madame Nicole SCHOENHENZ est ainsi nommée en remplacement de Monsieur Patrick COPPIETERS.

Décision approuvée à l'unanimité.

Site : 494 831 480

SUD - TECH



Informatique



Téléphonie

Professionnels et Particuliers
Vente et Services

Tél : 04 66 57 47 18 - Site : <http://sud-tech.fr>
46 route de Nîmes - 30540 Milhaud



Temps fort

Actualités municipales



Sécurité

Nouveau policier municipal

Conformément à notre programme électoral sur le plan sécuritaire, nous avons poursuivi le renforcement de notre Police Municipale par l'embauche d'un sixième Policier.

C'est le 1^{er} juillet 2016 qu'il a rejoint l'équipe de Police Municipale déjà composée d'un chef de service et de 4 agents.

Il s'agit de Florent qui arrive de la communauté de communes Rhony-Vistre-Vidourle dans laquelle il

exerçait déjà cette fonction.

Le renforcement de notre Police Municipale permet d'effectuer désormais des rondes de nuit nécessaires à la sécurité de notre commune.

Il permet également une action plus efficace contre les constructions illicites et les dépôts sauvages, et d'intensifier les contrôles de vitesse et les stationnements gênants.

Le point sur la vidéosurveillance

La deuxième tranche des travaux a commencé mi-octobre et sera terminée en fin d'année, portant à 15 le nombre de ces caméras.

Dès début 2017, la troisième et dernière tranche débutera ; elle complètera le dispositif pour atteindre le nombre de 25 caméras prévues dans notre plan de vidéosurveillance.

Rappelons que ces caméras sont en liaison 24/24 et 7/7 avec le CIUVP (Centre Inter Urbain de Vidéo Protection) de Nîmes Métropole qui contacte la Police Municipale et la Gendarmerie immédiatement dès qu'une infraction ou un incident important est constaté.

Série d'incendies à Milhaud



Cet été, les incendies se sont multipliés dans notre commune. 52 départs de feu ont été comptabilisés de la mi-juillet jusqu'à début septembre détruisant plusieurs hectares de garrigue et menaçant dangereusement certaines habitations.

Le secteur ciblé étant assez souvent le même (à proximité de l'autoroute, derrière la voie ferrée, chemin de la Roussillonne, chemin de Caveirac) les forces de l'ordre ont privilégié assez rapidement la piste d'un acte volontaire.

Les investigations menées dès lors par la gendarmerie de Bernis et l'intervention d'un témoin, ont permis l'interpellation, le 8 septembre 2016, d'un ancien pompier volontaire, responsable de plusieurs de ces départs de feu. Le suspect a été écroué.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier très chaleureusement les services des pompiers et de la gendarmerie qui ont su intervenir très rapidement et nous apporter une aide précieuse pour la sauvegarde de nos habitations et de notre garrigue.

Communiqué participation citoyenne

Nous vous remercions de noter les nouvelles coordonnées de vos référents de quartiers.

CENTRE DU VILLAGE - VISTRENQUE

M. HAON Jacky 06 07 90 24 92
M. BEART Daniel 06 35 49 25 78
Mme BASTID Laurence 06 69 54 40 96

L'AUBÉPIN

M. BRINGER Michel 06 12 77 46 24
M. SAVALLI Jean-Pierre 06 07 84 12 95

MOULIN À VENT - CRUVIÈRE - BANIÈRE

Mme DUMONTEL Chantal 06 20 83 56 71
M. MARTIN Gérard 07 86 62 52 76

CONDAMINE - POUJADES- AIRES BASSES

M. JENTET Patrick 06 62 07 83 95
M. SANTIAGO Dominique 07 71 05 47 98

SOURBANS - CLAUSES

Mme PLENAT Nicole 06 81 44 86 55
M. RUBAN David 06 41 39 24 19

Si vous souhaitez devenir correspondants de quartiers, merci de bien vouloir prendre contact avec les référents « Participation citoyenne » de votre secteur qui enregistreront votre candidature. Nous vous remercions par avance de votre participation à cette action de vigilance collective.

Urbanisme

Point sur le PLU de Milhaud



Nous allons entrer dans la 2^{ème} phase d'élaboration du PLU.

Un projet a été présenté en juin 2016 aux Personnes Publiques Associées (DDTM, Préfecture, Agglo...). Ce projet contient un diagnostic, un Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), un zonage de la commune (répartition du territoire communal en fonction des activités et des utilisations du sol), un règlement pour chacune des zones définies, des orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Le PADD a été présenté et débattu en Conseil Municipal le 30 juin 2016.

Le 30 août, la réunion publique nous a permis de présenter ce PADD approuvé et les OAP retenues. Cette manifestation a attiré des dizaines de Milhudois attentifs avec qui nous avons pu établir un dialogue enrichissant et ouvert.



Nous avons poursuivi la concertation, entamée dès le lancement de

la procédure en septembre 2014, par un atelier proposé aux associations et groupements représentatifs de la vie de la commune.



Nous en tirons un bilan annexé à nos documents de travail. L'affichage en mairie permet à chacun de s'informer sur la procédure et le projet de notre équipe.

Un Conseil Municipal entérinera le projet arrêté mettant fin à la 1^{ère} phase.

Le PLU arrêté sera soumis aux Personnes Publiques Associées. Cet examen entame la 2^{ème} phase de la procédure. Elle se poursuivra par une enquête publique.

Nous referons un point ultérieurement.

Travaux

Les conteneurs pour le verre et le papier



Les conteneurs "verre et papier" à côté du crédit agricole devaient être remplacés et déplacés pour cause de salubrité publique, sans pénaliser les personnes du quartier les utilisant.

La municipalité a donc choisi d'installer des conteneurs de

déchets enfouis au niveau de la rue des Saules, seul endroit techniquement possible pour accueillir ce type d'équipement.

Désormais, le papier et le verre peuvent être entreposés sous terre avant d'être collectés !

Ces nouveaux modes de stockage font de plus en plus l'unanimité.

- Ils présentent plusieurs avantages :
- ▶ Un conteneur stocke l'équivalent de 7 grands bacs à tri, soit 4 m³.
 - ▶ Discrètes et design, les bornes

s'intègrent bien au paysage urbain.

- ▶ Elles sont faciles d'utilisation,
- ▶ Elles permettent de réduire les nuisances sonores contribuant ainsi à la tranquillité de nos concitoyens.

L'installation de conteneurs enfouis est un projet conjoint entre la ville de Milhaud et l'agglomération de Nîmes Métropole.

La salubrité publique mérite un investissement dont chacun pourra profiter.

Le montant de ces travaux s'élève à : 20 412 € HT.

Participation de l'agglomération de Nîmes Métropole : 10 600 € HT.

Participation de la Ville de Milhaud : 9 812 € HT.

Travaux à l'école élémentaire

Travaux de peinture réalisés par les services techniques pendant les vacances scolaires dans deux classes situées dans le bâtiment D.

Pose de 6 Tableaux Blancs Interactifs (TBI) pour les classes de CM1 et CM2.



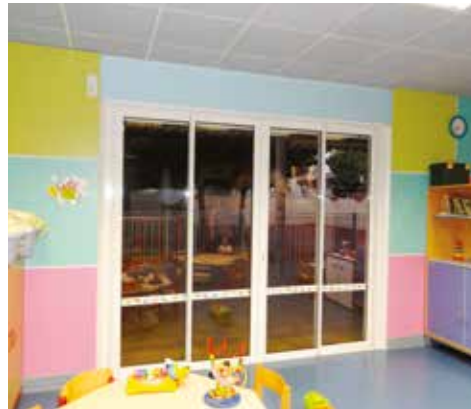
Travaux à la crèche

L'état des peintures de la crèche nécessitait un rafraîchissement.

Ces travaux étaient très attendus par les agents de la crèche et par les parents. Le personnel a été associé au choix des couleurs. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Zéroual de Milhaud.

Montant des travaux : 3 682 € HT

La baie vitrée a également été remplacée ; la pose a été effectuée par les services techniques.



Travaux de voirie

En raison de la circulation des bus rue Montaigne et rue Pasteur, une réfection de la chaussée était nécessaire afin de la protéger et éviter des dégradations plus importantes.

Pour régler définitivement ce problème, et parce que la société TANGO souhaitait modifier le sens

de circulation des bus, l'option du passage des transports en commun par la rue des Cèdres a été retenue.

Les travaux de réfection des voiries du centre historique (rue Porte de France,

rue de la Treille, rue de la Glacière, rue des Vignes, rue Folco de Baroncelli et traverses) démarrent. L'état de ces rues particulièrement dégradées depuis bien longtemps nécessite leur reprise complète.



Entretien des espaces verts

La taille des haies et l'entretien des espaces verts sont comme chaque année réalisés par les services.



Réfection des toitures

Trop longtemps laissées à l'abandon, les toitures de nombreux bâtiments publics ont nécessité des travaux de réparation comme ceux que nous avons déjà effectués l'an passé pour la salle des aînés, la mairie, l'appartement mis à disposition pour les gendarmes et l'école élémentaire. Cette année, la réfection des toitures continue avec le Dojo, l'école maternelle et le pavillon près des services techniques.

De la même façon, les chaudières et les circuits de chauffage de la quasi totalité des bâtiments communaux étant soit en très mauvais état soit complètement inutilisables car devenus dangereux, nous avons dû remplacer celle du centre socioculturel pour 35 000 € HT et financer pour une partie celle de l'église (dont nous avons l'obligation de maintenance). Nous avons

également l'obligation de mettre aux normes l'ensemble des canalisations des écoles maternelles et élémentaires.



Balade vers le Vistre

Après 10 mois de travaux, le vistre a pris son nouveau lit qui est maintenant sinueux avec des pentes douces.

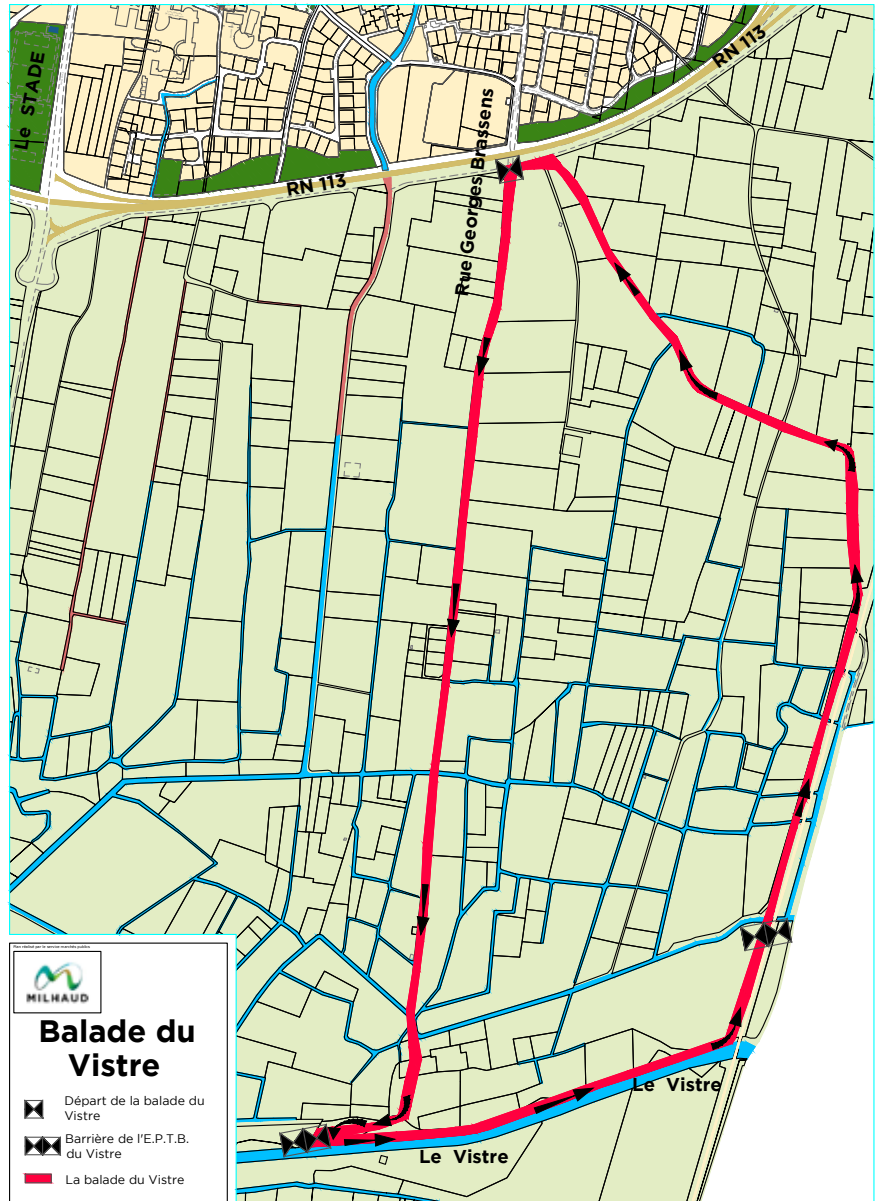
Pour aider la végétation à se réappropriier ce milieu, 5 000 arbres sur 4,3 km ont été plantés (chênes blancs, chênes verts, tamaris, érables, frênes, arbustes prunelliers et sureaux), ainsi que des semis de plantes semi-aquatiques et grainées estivales. La faune avicole et piscicole pourra à nouveau occuper en nombre cette merveilleuse réserve naturelle.

Ci-dessous un aperçu de la végétation du bord du vistre à Bouillargues dont le lit a été traité, il y a 13 ans, de la même façon qu'à Milhaud.

Pour suivre l'évolution de cette végétation et voir comment le vistre va retrouver son équilibre au fil des années, nous avons mis en place la signalisation d'un parcours de marche au départ du village, au bout de la rue Georges Brassens juste après le pont passant sous la déviation.

Autour des champs de blé, cette promenade d'une heure et quart permet de suivre les abords du Vistre sur 400 mètres avec un retour par les ponts longeant la voie ferrée Nîmes-Le Grau du Roi.

Ce chemin traverse, tout près du Vistre, des terrains agricoles privés. Nous avons l'accord des propriétaires pour les traverser, à condition bien sûr, de respecter les panneaux et les récoltes.



Dérivation du Vistre à Bouillargues en 2003



Même secteur aujourd'hui

Brèves

Élections

Les élections présidentielles auront lieu les 27 avril et 7 mai 2017



Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017

Toute personne non inscrite sur les listes électorales peut s'inscrire en mairie avant le 31 décembre 2016.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie : 04 66 74 22 88

100 ans d'une Milhaudoise

C'est avec un grand bonheur que nous avons pu fêter les 100 ans de Madame ARNOUX, toujours bon pied bon oeil, la mémoire et la lucidité intactes, qui est née le 23 octobre 1916.



Madame ARNOUX était auxiliaire des PTT avec son mari André, receveur ; ils se sont installés sur la commune en 1954.

Ils ont coulé des jours paisibles à Milhaud à leur retraite en 1974.

Monsieur le Maire, son médecin pendant 37 ans, est venu l'embrasser. De chaleureuses retrouvailles dans un contexte, bien sûr, très différent !

Réveillons la Solidarité avec la Fondation de France !



Depuis 2010 l'isolement des Français s'est accentué : 5 millions de personnes sont seules en France et au moment des fêtes de fin

d'année la solitude est plus pesante encore.

L'an dernier, grâce à 146 réveillons organisés dans toute la France, 22 000 personnes ont pu vivre pleinement ce moment.

La Fondation de France lance un appel auprès du public pour soutenir les Réveillons de la Solidarité. Pour faire un don** :

- **en ligne** : www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite
- **par chèque** : le libeller à l'ordre de : « Fondation de France - Réveillons de la Solidarité », et l'adresser à : Fondation de France - 40 avenue Hoche - 75008 Paris

** Les dons à la Fondation de France donnent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur montant.

Païement en ligne pour les services scolaires

NOUVEAU MAIRIE DE MILHAUD
Facturation Multiservices

LE PORTAIL DES FACTURES

Il est désormais possible de recevoir et régler **sur Internet** les factures des services suivants :

cantine, accueil, TAP et centres de loisirs.

Il faut pour cela :

Communiquer une adresse de messagerie au bureau de la restauration scolaire et

S'identifier sur **le portail des factures** en cliquant sur le lien présent sur le site www.milhaud.fr dans l'onglet petite enfance et scolarité - vie scolaire

Ce portail est destiné exclusivement au paiement des factures. Il est impossible d'y prendre en compte une inscription ou une modification.

Pour assurer la gestion du portail les horaires d'ouverture du bureau de la restauration sont les suivants à partir du 1^{er} décembre 2016 :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30-12h30 / 15h-18h
Mercredi 7h30-12h30 / fermé l'après midi

Repas des aînés et colis

Le repas aura lieu le mercredi 14 décembre 2016 à 12 h à la Salle des Fêtes de Milhaud.

Cette année, l'âge requis pour la gratuité du repas aux aînés est de **67 ans** révolus.

Les conjoints de moins de 67 ans devront s'acquitter du prix de leur repas.

Le colis est réservé aux personnes de **75 ans** révolus et est à retirer du 5 au 16 décembre en mairie.

En cas d'absolue nécessité (raison de santé et/ou personnes isolées sans moyen de locomotion), la livraison à domicile par les services municipaux sera possible. La demande devra en être faite au moment de l'inscription.

Aucune distribution ne sera effectuée du 17 décembre 2016 au 3 janvier 2017.

Mouvement école élémentaire

Départ 2015/2016 :

Déborah LEBRAUD	CE1 A
Anne-Sophie AURAY	CM2 A
David NOMBLOT	CP1

Arrivée 2016/2017 :

Bérangère BELMONTE	CP1
Marine ALMERAS	CM2 A
Anne VEITH	CM1 C

Absente maternité remplacée par Marie ROYER

Sauve souris, une nouvelle entreprise à Milhaud



Correspondant Midi Libre



Associations, pour vos événements, contactez : **Roger Maurin**, Correspondant du Midi Libre

à Milhaud. Tel. : 06 86 71 76 58 - Email : roger.p.morin@wanadoo.fr

Pour suivre l'actualité milhautoise : www.midilibre.fr/gard/milhaud/

« Octobre rose »

Le mois d'Octobre dit « Octobre rose » est dédié à la sensibilisation au cancer du sein, avec son fameux symbole du ruban rose.

Durant tout le mois, de nombreuses manifestations en France et dans le Gard ont eu lieu afin de récolter des fonds pour la recherche, mais aussi pour sensibiliser les femmes âgées de 50 à 74 ans à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein.

La force d'Octobre Rose est de mobiliser tous les acteurs de prévention, le monde médical bien sûr, para médical, mais aussi les associations, les médias et le grand public.

Chacun, homme et femme, peut inciter une proche à se faire dépister. **Nous sommes tous concernés.** Afin de sensibiliser les Mil-

hautois et les Milhautoises, la mairie a été illuminée de rose pendant tout le mois d'octobre.

La ville de Milhaud soutient Gard Lozère Dépistage www.gard-lozere-depistage.com



Éducation

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), c'est parti !

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une assemblée composée d'enfants des classes de CM1 et de CM2. Il sera composé de 9 jeunes conseillers élus par leurs camarades des classes de CE2, CM1 et CM2. Les élections auront lieu tous les ans.

Le CMJ a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté qui passe par la familiarisation aux processus démocratiques (le vote, le débat, les élections), la découverte des institutions locales, mais aussi par la gestion autonome de leurs projets et leurs réalisations. Il s'agit de donner la parole aux enfants en créant un espace de discussion et de réflexion et de leur permettre de s'exprimer au nom de leurs électeurs, dont ils sont les représentants, et de s'engager pour l'avenir de Milhaud.

Un règlement intérieur doit être adopté par l'ensemble des jeunes conseillers élus afin d'observer un certain nombre de règles communes.

Une carte d'électeur a été remise à chaque votant et après une campagne qui s'est déroulée jusqu'à fin novembre, l'élection a eu lieu le 5 décembre.



Une commission se réunira à chaque période scolaire.

Le Conseil Municipal des Jeunes répond à la volonté de la municipalité de permettre l'expression pleine et active de la démocratie locale et de la citoyenneté.



Tableaux Blancs Interactifs



Les trois classes de CM1 et de CM2 de notre école élémentaire profitent désormais de TBI (Tableaux Blancs Interactifs) soit 6 au total mis en place pour cette rentrée scolaire. L'intérêt majeur du TBI est de favoriser l'interactivité entre professeur et élèves.

Pour le professeur, il rend le cours plus dynamique et animé. Il lui per-

met de se consacrer aux explications plutôt que d'être dans la manipulation de documents.

Pour les élèves, il accroît la motivation, l'éveil de la curiosité et capte mieux leur attention. Il accroît en outre la participation en particulier pour « aller au tableau ».

Il favorise l'apprentissage et la mémorisation grâce à une meilleure visibilité du document en associant aussi mémoire visuelle et mémoire auditive.

Cet outil suscite la curiosité et l'intérêt des enfants.

Tous les documents projetés peuvent être annotés, tel qu'une image, une vidéo, une carte géographique, etc. Cela permet aux élèves et aux professeurs de s'appropriier le document. Un autre intérêt est d'utiliser des logiciels interactifs.

Les séances réalisées avec le TBI peuvent être enregistrées par l'ordinateur, y compris les interventions des élèves. A tout moment, si la leçon n'a pas été terminée ou pour rafraîchir la mémoire de la classe, il est possible de visualiser une ancienne séance ou de la reprendre régulièrement pour évaluer la compréhension des notions.

Il est aussi possible d'imprimer le fichier ou de le mettre en ligne.

Une ambiance festive pour la kermesse de l'école élémentaire



Le 1^{er} juillet, pour fêter la fin de l'année 2015 - 2016, enfants, parents, enseignants et élus se sont retrouvés dans la cour de l'école élémentaire pour écouter le répertoire de la chorale créée par l'équipe éducative des TAP.

Les choristes, du CP au CM2, ont chanté « A l'abordage », « Le chewing-gum », « Les crocodiles », « Les chats », « Les lionnes », « Le

lion est mort ce soir » et pour finir avec « On écrit sur les murs ». Une chorale bien prometteuse !

Le maire Jean-Luc Descloux, accompagnée d'Aurélié FOUCHARD et de Sandrine DUBOIS, élues aux affaires scolaires, ont remis aux élèves de CM2 une clé USB pour les féliciter de leur passage en sixième.

Madame Sonia GONZALVES (Présidente de la FCPE) a offert des cadeaux aux quatre enseignants qui ont quitté l'école en fin d'année : Mesdames Auray, Lebraud et Carrière et Monsieur Nomblot.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive autour d'une Paëlla.

La journée des enfants

Le samedi 4 juin, l'association des parents d'élèves (FCPE) en partenariat avec la mairie a organisé une journée des enfants.

Ils ont pu profiter des jeux gonflables offerts par le Bon Pain et des jeux d'extérieur mis à disposition par la mairie.

Une journée conviviale et ensoleillée qui a ravi les enfants et leurs parents.

Tous les bénéfices de la vente de boissons ont été remis aux deux écoles.



Dossier

L'ALSH, une réussite !

*Un bilan au delà de nos
espérances grâce à une équipe
dynamique et très motivée.*



Equipe ALSH

De gauche à droite et de haut en bas : Chloé CAILLETTE, Fanny NADAL, Jocelyn LAPEYRE, Guillaume SAVALLI, Magali TESSIER, Mélanie FICHEUX, Annie MARTINEZ et Guy MOURIER.

ALSH été

Durant tout le mois de juillet, les enfants de 3 à 12 ans, inscrits au centre de loisirs de notre village se sont trouvés propulsés à travers différents thèmes : l'Euro 2016, Plein les yeux, Bricol'eau, et enfin Viva la Fiesta, pour cloturer cette belle aventure.

ALSH + DE 6 ANS :

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que, cette année encore, les enfants se sont retrouvés sur les différentes installations sportives de Nîmes, en présence d'enfants d'Alsh alentours, et de professionnels du sport.

Grâce aux Rencontres Sportives proposées et organisées par Nîmes Agglo, les enfants se sont essayés au tir à l'arc, rollers, jeux d'échecs, natation, football américain, athlétisme, basket-ball, boxe américaine...

Des journées de plein air qui, dès le premier jour d'ouverture de l'Alsh ont permis de créer rapidement du lien entre tous les enfants et leurs encadrants.



L'Alsh a aussi répondu à une demande d'augmentation des sorties à la piscine Némausa, avec en prime, la possibilité pour ceux et celles qui le souhaitaient, de passer l'épreuve du 25 mètres nage libre : félicitations donc à tous nos petits baigneurs pour l'obtention de leur attestation.

Pratiquées dans la plaine de notre belle commune, les sorties vélo ont permis un moment d'évasion et de complicité entre chaque participant et leurs anima'guides : une manière de découvrir ou redécouvrir les espaces naturels de proximité.

Pendant ce temps, certains ont pu accomplir des prouesses au bowling, tandis que d'autres préféraient se poser tranquillement pour une projection cinéma.

Les propositions d'activités manuelles sur les thèmes hebdomadaires ont quant à elles redoublé de fantaisie : fabrication de bateaux, de fusées à eau et de cerfs-volants, ou bien encore, de pinatas et d'instruments de musique... Mais aussi, initiation au piquage à la machine pour confectionner des sacs à mains et porte-monnaie (pièces uniques!)

Durant une semaine, une quinzaine d'enfants a préparé assidûment une chorégraphie, ainsi qu'une chorale, destinées à une représentation auprès des aînés, résidents de la Maison de retraite « Les jardins de Médicis ». Ces rencontres sont toujours des moments de convivialité et d'échanges que nos enfants ne manqueraient pour rien au monde. Un grand merci pour leur accueil, et ce bon goûter partagé !

Comme chaque année depuis la création de l'Alsh en juillet 2014, Monsieur Noël Croxatte, artisan boulanger de Milhaud, nous accueille dans son magasin afin de

faire découvrir aux enfants les différentes étapes de conception du pain. S'en suit le façonnage par chaque participant de plusieurs viennoiseries destinées à un goûter partagé avec tous les copains.

Et pour clôturer dans la bonne humeur 5 jours intenses passés ensemble, un grand jeu rassemblait tous les enfants chaque fin de semaine.

Le Vendredi 29 Juillet 2016 s'achevait cette belle aventure et l'évènement fut de taille puisque l'espace Milhadois dit « Les Platanettes » avait été réquisitionné exclusivement pour les enfants de l'Alsh. Au programme : Pique-nique, jeux en bois, structures gonflables, maquillages, et musique pour accompagner les rois de la piste de danse.

ALSH - DE 6 ANS :

Ce sont des enfants âgés de 3 à 6 ans qui ont participé activement à tous les ateliers ainsi que les sorties mises en place sur la structure, sur les mêmes thèmes que pour les + de 6 ans, avec un rythme plus posé tout de même !

› Des sorties :

Green Park à St Chaptès, espace ludique où se côtoient les animaux de la ferme et les jeux d'eau, le bateau de pirates et le bac à sable géant, les déguisements et les structures gonflables.

Plusieurs journées « Grands jeux », à la Bastide, au parcours de santé de Codognan ainsi qu'au Bois des Espeisses, avec pique-nique sur l'herbe.

Ces sites, non loin de notre commune, ont permis aux enfants de connaître d'autres espaces de divertissement sans perdre de précieuses minutes de jeux dans le transport.



► Passerelle crèche/Alsh

Afin de permettre aux enfants de la crèche de Milhaud de rencontrer leurs futurs camarades de jeux de l'école maternelle, l'Alsh a proposé une projection cinéma au Centre Socio-Culturel.

Une autre rencontre, celle-ci en plein air, nous a rassemblés : tyrolienne, ponts de singes et parcours acrobatiques en tous genres, installés et encadrés par un prestataire diplômé en escalade. La pinède de Milhaud a été envahie : grands frissons assurés !

Chaque jour aura été rythmé par des activités manuelles en tous genres, avec entre autre la création d'un mini aquarium, d'un moulin à vent et de photophores (poterie émaillée). Les petits gourmands ont proposé leurs créations culinaires partagées au moment du goûter, tandis que les petits sportifs évoluaient sur les modules « parcours de motricité ».

Bien sûr qu'avec tout cela, nos petits loulous ne tardaient pas à s'endormir à la sieste !

Les contes et comptines étaient bien sûr au rendez-vous, ainsi que les jeux de société, d'adresse, de motricité sans oublier l'activité phare tant attendue : « Jeux d'eau à gogo » tous les après-midi : que du bonheur !

Pour clôturer un été bien rempli, tous les enfants de - de 6 ans se sont retrouvés à la salle des Fêtes de Milhaud.

Chacun a pu s'exercer au métier d'artiste en prenant place sur la scène pour des danses et des chants improvisés. Grands jeux et boom ont été très appréciés.

Les parents, venus récupérer pour la dernière fois de l'été leurs enfants, ont pu partager avec les animateurs/trices le verre de l'amitié, dans un climat conviviale et festif à la fois.

C'est donc un été bien rempli qu'ont pu vivre nos petits Milhaudois.





ALSH Toussaint

C'est avec toujours autant de plaisirs que nous avons accueilli petits et grands sur l'école maternelle de Milhaud, pour des va-

cances « monstrueuses » !

SORTIES :

» + de 6 ans :

Vélo en plaine, initiations sportives au gymnase du Centre Socio Culturel et rencontres au stade avec le Club de Football Féminin de Milhaud.

» - de 6 ans :

acro sports au dojo de Milhaud et balades au

petit parc près de l'école maternelle.

La projection cinéma au Centre Socio Culturel d'« Hotel Transylvanie » a permis à tous les enfants, de 3 à 11 ans, de se retrouver.

Une seule ombre au tableau : l'annulation de la sortie « Parcours bo-

Dossier L'ALSH, une réussite !

tanique en Garrigues » pour cause de mauvais temps : Ce n'est que partie remise !

LES ACTIVITÉS SUR L'ALSH :

Cadre photo d'Halloween, confection du château hanté, sable magique (fabrication artisanale), baguettes de sorcière, cookies d'Halloween...

Pour clôturer ces 7 jours de vacances, petits et grands ont passé une journée magnifique au stade de Milhaud, partageant différents ateliers sportifs mis en place par l'équipe d'animation.

Prochaines ouvertures Alsh

» Vacances d'hiver : du lundi 6 février 2017 au vendredi 10 février 2017

» Vacances de printemps : du lundi 3 avril 2017 au vendredi 7 avril 2017



Coup d'oeil dans le rétro

Actualités municipales

La 12^e édition de robots sumos

le 21 et 22 mai 2016



Ambiance futuriste à la salle des fêtes avec le 3^{ème} concours de robots sumos et la 12^{ème} édition de ce rassemblement.

A l'initiative de l'IUT de Nîmes, de ses élèves et de l'association TNRS (Tournoi National de Robots Sumos) représenté par Monsieur Frédéric GIAMARCHI enseignant en électronique et robotique et avec le concours de la mairie de Milhaud, ces deux journées ont comblé les passionnés de sciences qu'ils soient petits ou grands.

Avec des initiations à la construction de robots sous-marins par les nombreux enfants (futurs petits génies) et les combats de robots sumos bourrés de technologie construits par des passionnés venus de la France entière, Milhaud est devenu, pour deux jours et pour les années à venir, le petit temple de la robotique.

1^{ère} édition du Salon du Livre

le 4 juin 2016

Toujours au Centre Socio Culturel, s'est tenu le premier Salon du Livre en partenariat avec France Bleu Gard-Lozère, en présence de la journaliste Servane qui profitait de l'occasion pour présenter son livre : "Il et Ailes".

Cette rencontre littéraire entre les Milhaudois et les écrivains a tenu toutes ses promesses. Le large échantillon des thèmes présentés (littérature jeunesse, polars, BD, romans, poésie, cuisines et vins, voyages...) a pu répondre aux at-

tentes des nombreux lecteurs. Preuve que le "livre" n'est pas mort, malgré la part grandissante du numérique !

Ce salon est ouvert aux écrivains professionnels, bien sûr, mais aussi aux amateurs, qui parfois prennent le risque d'éditer leur ouvrage à "compte d'auteur". De belles

surprises vous attendent pour le 2^{ème} salon de juin 2017 ! Notez-le sur votre agenda !



Fête du blé dur

le 12 juin 2016

La deuxième édition de la fête du blé dur a permis aux Milhaugeois de retrouver une part de leur ruralité et de montrer que les agriculteurs, même peu nombreux, sont toujours garants de l'entretien des espaces.

Cette fête créée pour établir une liaison entre les habitants et la plaine agricole autour du blé dur porteur de valeur universelle, a contenté un large public : marché du goût, conférences très documentées sur l'agriculture durable, éveil du goût pour les enfants à



partir de produits à base de blé et récolte des gerbes en plaine ont été très appréciés par tous les participants.



Nous préparons déjà le nouveau programme pour juin 2017.

Fête de la Musique

le 21 juin 2016

C'est place Neuve, sous les platanes avec un petit air de guinguette, que s'est déroulée la Fête de la Musique le 21 juin 2016.



A 18 heures le "Hot Jazz Brothers" a donné le signal de départ avec un concert d'une heure. C'est la fanfare "Pampaligouste" qui a pris le relais en enchaînant avec des musiques traditionnelles des Cévennes et du Languedoc, alliant le répertoire des fifres et des hautbois languedociens aux "polyrythmes" brésiliens.

Ce fut ensuite le tour de la "chorale œcuménique" de MILHAUD de nous offrir un récital au Centre Socio Culturel.

Nous souhaitons que cette fête de la Musique prenne de l'ampleur, alors si vous aussi êtes un peu musicien, n'hésitez pas à nous contacter pour y participer.

Venez tous nombreux pour l'édition 2017 !



Troisième nuit des étoiles en garrigue

le 2 juillet 2016

Par une nuit calme pleine d'étoiles, l'œil rivé au télescope NEWTON et aux six ou sept autres, et avec les commentaires de spécialistes, c'était l'enchantement !

Les nombreuses personnes présentes ont pu observer : la planète rouge (Mars), les anneaux de Saturne « comme si on y était », Jupiter et ses satellites, ainsi que VEGA.

Petits et grands, « la tête dans les étoiles », ont pu pleinement savourer cette nouvelle édition. Rendez-vous l'année prochaine.



Fête Nationale

le 14 juillet 2016

La célébration de la Fête Nationale, qui a eu lieu place neuve, a été cette année, pour le Maire, Jean-Luc DESCLOUX, l'occasion de souligner les valeurs républicaines que nous avons reçues en héritage et qui sont le fondement de notre démocratie ; un rappel qui trouvait tout son sens dans un contexte national troublé depuis plusieurs mois par les terribles attentats qui ont frappé notre pays.

Un temps festif a suivi la cérémonie qui a réuni sur le boulo-drome les Milhaudois autour du verre de l'amitié offert par la municipalité et du traditionnel tau-reau à la broche partagé par plus de 400 convives.

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance musicale animée par TRUMPET MELODY et Stéphane DAMOUR qui ont fait le bonheur d'un grand nombre de danseurs.

Le merveilleux spectacle équestre de Renaud VINUESA « La Camargue en liberté », présenté en soirée aux arènes en collaboration avec Nîmes Métropole, a clôturé, dans une succession de tableaux à la fois magiques et poétiques, cette belle journée du 14 juillet.



Fête Votive

le 31 juillet 2016



L'édition 2016 restera dans le souvenir de tous les participants.

Les Milhadois ont su démontrer, par leur présence en nombre, l'importance que revêtait pour eux ce temps de convivialité et de partage, notamment le rôle qu'il pouvait jouer dans le renforcement des liens intergénérationnels, comme nous l'avons constaté avec le rassemblement du groupe des aînés et de la jeunesse dans le défilé d'ouverture à l'issue duquel les Dark Vador se sont vus remettre la clé de la fête par le Maire et l'ad-

jointe aux festivités. Nous soulignerons également, outre une implication particulière des organisateurs, du personnel communal qui les a assistés et des agents de sécurité très présents dans le dispositif mis en place, le



travail accompli par les différents acteurs : le professionnalisme des galas musicaux et le respect des traditions pour les manadiers lors des diverses manifestations au programme (festivals d'abrivado, bandido, encierro, courses du Trophée de l'Avenir, longue).

La fête 2016 s'est terminée en véritable apothéose pour le plus grand plaisir du public très nombreux qui a assisté le 31 juillet en soirée à l'un de ses derniers temps forts : l'embrasement du toro de fuego et le magnifique feu d'artifice offert par le groupe des Dark Vador qui avait en charge l'animation des festivités.



Exposition Playmobil

le 29 et 30 octobre 2016



Le week-end des 29 et 30 Octobre a eu lieu, à Milhaud, une exposition de Playmobil présentée par Vincent ROUSSEAU, Président de l'association « Playmo Du Sud » en partenariat avec la mairie.

400 m² de décors magnifiques, avec des mises en scène impressionnantes : Sissi l'impératrice, La Reine des neiges, Camping, Police, Plage,

la Chine, le Zoo, César et Cléopâtre et bien d'autres encore, ont attiré un public très nombreux.

Le beau temps était de la partie et heureusement car certains ont dû faire la queue à l'extérieur ! En effet, ce sont 3 120 petits et grands qui se sont déplacés pour cet événement.

Les enfants ont pu participer au jeu de l'intrus caché dans les décors et pouvaient aussi confectionner leur

propre Playmobil à l'aide de casiers remplis de pièces détachées, le peindre et repartir avec !

Les amateurs pouvaient acheter des Playmobil d'occasion, trouver des pièces détachées ou encore revendre leurs vieux Playmobil aux vendeurs présents.

L'entrée était gratuite et deux tombolas ont permis de gagner des boîtes de Playmobil. 1 playmobil était offert toutes les 100 entrées et une boîte toutes les mille entrées.

Une vraie réussite ! Rendez-vous l'année prochaine.



UN NOUVEAU DÉPART POUR MILHAUD

Une dynamique qui ne fléchit pas, un enthousiasme renouvelé ! Le travail considérable réalisé dans un temps record a déjà permis de mener à bien plusieurs programmes : terminer la première tranche de la mise en accessibilité des bâtiments et espaces communaux, achever notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), mais surtout réaliser d'importants investissements structurants : finaliser la vidéo protection, démarrer dès ce mois-ci les travaux de voirie du centre historique, corrigeant l'absence d'entretien de nos rues depuis de nombreuses années, poser la première pierre de notre gymnase dès les premiers mois de 2017. D'autres actions sont également en cours, notamment envers la jeunesse, ponctuées par l'installation du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui témoigne de la volonté de la municipalité de former des citoyens d'aujourd'hui et de demain respectueux de nos valeurs républicaines et de la démocratie, ce qui est plus que jamais primordial pour notre pays. Tout ceci en seulement 2 ans et demi ! Cette mise en œuvre rapide de nos actions est indispensable à l'avenir de notre commune dans un souci constant de concertation, afin d'être à la hauteur des attentes légitimes de tous.

MILHAUD PASSION

Bientôt 3 ans que la nouvelle équipe municipale est en place. Nous avons fait le choix de la laisser travailler dans la tranquillité tout en restant attentif aux décisions prises et en faisant les remarques que nous avons jugé nécessaires, mais souvent dérangeantes et pertinentes. Le constat presque 30% de l'équipe a déjà démissionné, n'y aurait il pas un certain malaise ?

Les attaques envers nos élus de l'opposition ont été nombreuses pour justifier les choix de cette équipe municipale. Plus rien ne permet de s'appuyer sur le passé pour différer les réalisations. Aucun investissement structurant depuis les élections, dégradations des routes.....comme vous pouvez le constater. Certains choix sont plus que discutables, tant sur les orientations que sur les choix budgétaires. Notre nouvelle association Milhaud Passion a été créée pour venir soutenir nos trois conseillers, mais aussi et surtout pour être à votre écoute, Milhautoises, Milhautois. Attentifs à vos besoins quotidiens non satisfaits, nous pouvons les relayer auprès de la municipalité. Nous sommes avec vous, pour vous, Le bien être à Milhaud reste notre seule préoccupation.

MILHAUD BLEU MARINE

Depuis le dernier Bulletin Municipal, de nombreuses délibérations ont été votées en conseil municipal. Certaines n'ont pas été accueillies positivement par votre trio BLEU MARINE comme l'implantation des 2 containers enterrés au carrefour de la rue de l'aramon et la rue des saules pour la modique somme de 11 775 € !

Ou bien encore la nouvelle répartition des indemnités des élus qui nous dévoile que Mr le maire perçoit le montant maximal de ses indemnités 2112.87 € mensuellement mais qu'il rétribue des conseillers au détriment de ses adjoints (en accord avec ces derniers), l'enveloppe globale mensuelle des indemnités de vos élus représente 8875 €.

Quelques subventions ont été demandées à différents politiques gardois au titre de leur réserve parlementaire comme DUMAS ou DELGA pour une aide au financement d'aires de jeux ou la pose d'un tableau d'information lumineux mais nous aimerions que NÎMES MÉTROPOLE et que Yvan LACHAUD soit sollicité sur des dossiers beaucoup plus « consistants » et surtout aussi souvent que la communauté d'agglomération sollicite Milhaud. Dernière minute : les démissions s'enchaînent dans l'équipe municipale. Déjà « 4 » Serait-il anticipé d'en déduire quelque chose ?

La vie des associations

Événement

Le forum des associations 2016



Chaque année, le forum des associations attire toujours plus de monde.

Anciennement à la Salle des Fêtes, celui-ci a été déplacé depuis deux ans au centre socioculturel et étendu sur son parvis, pour faciliter le déplacement des Milhaudois. Le succès grandissant du nombre des associations et de ses adhérents est la preuve du « bien vivre à Milhaud ». Cette année, nous pouvons ajouter quelques nouvelles associations (zumba, boxe française insertion, tripot...).

La réussite de ce forum exalte les nouveaux responsables élus qui tiennent à garder ce lien social fait de convivialité, de partage et de collaboration entre Milhaudois.

Développement Économique

Une nouvelle association : ACAPL (Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales)



Les commerçants, artisans et professions libérales de Milhaud ont créé une association en septembre 2016. Les membres du bureau sont : Gilles CROXATTE (Président), Eric AFFORTIT (Vice-Président), Chantal RANCEL (Trésorière), Bastin GEORGES (Vice-Trésorier) et Amandine REDON (Secrétaire).

Cette association a pour but la dynamisation commerciale du village,

l'aide aux adhérents dans leurs démarches administratives, elle sera un lien avec les collectivités locales et les chambres consulaires.

Elle est déjà active : son Assemblée Générale a eu lieu le 24 novembre 2016 au Centre Socioculturel, afin de présenter le calendrier des actions 2017.

mail : acaplMilhaud@gmail.com

Culture

Une « première » réussie pour le Tripot de Milhaud



Le samedi 17 septembre 2016, le Centre Socioculturel a été le cadre de la première manifestation organisée par l'association « le Tripot de Milhaud ».

Notre association recevait, ce jour-là, Monsieur Robert Chalavet, membre de l'Académie de Nîmes, qui a tenu **une conférence sur le thème « le vin dans tous ses états »** particulièrement cher à la commune de Milhaud, dont la culture de la vigne était, dans un passé récent, le pivot de son

économie.

Ce sujet passionnant sur l'histoire et la symbolique du vin, acteur majeur depuis des millénaires de la culture et des civilisations, a été présenté de façon magistrale par Monsieur Chalavet que nous remercions une fois encore, sans oublier l'auditoire nombreux (quatre-vingt personnes environ) qui avait répondu favorablement à notre invitation et qui a suivi avec beaucoup d'intérêt l'exposé très bien documenté de notre

conférencier.

Afin d'associer culture et convivialité, l'assistance a pu poursuivre ensuite ce moment privilégié en participant à la dégustation de vin qui a clôturé naturellement et en toute amitié cette manifestation.

Prochaine conférence le 10 décembre 2016 à 17h30 au Centre Socioculturel : Federico Garcia Lorca (poète espagnol). Venez nombreux.

5^e édition du Festival Ashwaq

Le festival Ashwaq, dont c'était la 5^{ème} édition, s'est déroulé à la salle des fêtes le samedi 22 octobre 2016.

Comme les années précédentes, ce festival qui met à l'honneur les arts arabo-andalous, nous a invité à nous retrouver, au travers des spectacles et de conférences/débats proposés, dans un partage profond de nos cultures aussi différentes soient-elles.

Tel était le sens que les organisateurs ont souhaité donner à leur programmation axée sur le bien vivre ensemble dans une société plurielle.

Face à la prolifération des fanatismes et au repli sur soi sous toutes ses formes, de tels événements sont plus que jamais nécessaires car ils sont libérateurs des ambiances pesantes, notamment celles que notre pays a rencontrées au cours des derniers mois.

Parents d'élèves

Happy Halloween à Milhaud !

Ce lundi 31 octobre, sous un soleil radieux, petits et grands ont célébré Halloween, une ancienne tradition populaire celte. Cette manifestation ouverte à tous et organisée par l'APE locale (Association des Parents d'Elèves), en partenariat avec la municipalité, a remporté, cette année encore, un franc succès.

Les participants qui arboraient des déguisements, tous aussi terrifiants les uns que les autres, se sont

d'abord réunis sur la place du village. Ensuite, ils ont sillonné les rues environnantes.

« Des bonbons ou un sort ! », criaient-ils en menaçant les habitants effrayés.

Les groupes se sont alors retrouvés dans la grande salle du centre socioculturel, prêtée par la mairie, pour élire le plus beau gâteau confectionné par les enfants. Nous félicitons les concurrents pour leurs talents de pâtissiers et leur créativité. Nous acclamons

Lilou, âgée de 6 ans seulement, qui a remporté le concours grâce à sa magnifique citrouille. L'après-midi s'est terminé par un goûter festif très convivial.

Nous remercions les organisateurs, les participants, les généreux villageois et les services de la commune de Milhaud, d'avoir fait de cette fête d'Halloween un événement fédérateur particulièrement réussi.

Nous vous tiendrons informés de nos projets à venir et vous invitons à être nombreux à nous rejoindre dans notre action.



Castagnade à l'école !

Samedi 5 novembre, l'école élémentaire a ouvert ses portes pour la deuxième édition de la Castagnade, organisée par l'Association des Parents d'Elèves, en collaboration avec M. Francini, Directeur de l'établissement, et la municipalité.

Dans la matinée, des châtaignes grillées étaient offertes aux familles qui avaient fait le déplacement malgré un ciel nuageux.

La météo était cependant suffisamment clémente pour que les enseignants de plusieurs classes exposent des travaux réalisés par leurs élèves. Les enfants se sont montrés très fiers d'accueillir les adultes dans leur école et heureux de retrouver des professeurs qui ont quitté l'école, l'été dernier.

Cette année, il était également possible de se restaurer sur place. En effet, en plus des grillades, il avait été proposé de réserver un couscous, préparé le matin-même par quelques mamans.

Nous remercions les enfants et leurs familles, les services de la mairie, les enseignants des écoles maternelle et élémentaire, ainsi que les bénévoles, qui ont contribué à la réussite de cette manifestation très attendue et appréciée de tous. Les fonds récoltés permettront de financer des projets en faveur des

enfants.

Nous vous rappelons que les membres de notre association seront très heureux de vous compter parmi eux, lors de futurs événements. Vous trouverez les informations nécessaires sur le panneau qui se trouve à l'entrée de l'école.



Sport

Une nouvelle association à Milhaud : SAVATE INSERTION TEAM BOXE FRANÇAISE SAVATE

La Savate Insertion a pour but de soutenir la jeunesse milhaudoise en lui proposant des cours théoriques et pratiques avec des règles de respect. Monsieur RATA Saïd, avec le soutien de la mairie, vise un encadrement qui a pour but d'insérer les jeunes dans la société, car la boxe française savate est un moyen de s'épanouir avec des règles de vie parfois oubliées, de leur donner des repères et une maîtrise de soi.

Monsieur le Maire, Jean-Luc DESCLOUX et les élus, étaient présents lors de l'inauguration de cette nouvelle association présidée par Monsieur RATA

Saïd, ainsi que l'auto-école Milhaudoise son principal soutien. Cette inauguration, qui a eu lieu le 5 juillet 2016 au Centre Socio Culturel, a eu un franc succès.



L'entraîneur, Monsieur RATA, est champion du Gard, champion du Languedoc Roussillon, vainqueur de la sélection Coupe de France, vainqueur de la sélection championnat de France Espoirs, médaillé du mérite sportif de la Ville de Milhaud.

La Savate Insertion est ouverte à tous. Pour tout renseignement, veuillez contacter le Président : 06 41 48 66 97.

Club l'Avenir Cyclotouriste Milhaudois



Notre club l'Avenir Cyclotouriste Milhaudois est fier de son équipe féminine senior. Ça y est, elles l'ont fait... 1 305 km en 16 étapes traversant les massifs montagneux des Alpes, du Jura, des Vosges, 22 cols franchis pour rejoindre Strasbourg au départ de Milhaud, le 20 mai, pour une arrivée le 4 juin.

Elles ont été très touchées par l'accueil des Milhaudois(es) venu(es) les encourager et aussi de la présence de Mme Huguette Sartre, Conseillère Départementale et Adjointe à la mairie de Milhaud. Pour cet événement, comme les 3 500 féminines de la Fédération Française de Cyclotourisme voyageant en itinérance, elles

ont dû affronter les terribles intempéries : la pluie provoquant des inondations mais aussi les routes coupées suite aux glissements de terrain en montagne, et même la neige... Mais le moral et la pugnacité sont restés intacts tout au long de cette épreuve sportive qui restera gravée dans leur mémoire.

Si nos féminines ont brillé, n'oublions pas notre jeune Anthony, 9 ans, qui lui aussi a grimpé de nombreux cols durant la saison.



Une nouvelle équipe technique au Judo Club de Milhaud



Le Judo Club de Milhaud a bien démarré sa saison 2016-2017 avec une nouvelle équipe technique pour guider ses jeunes judokas vers la réussite.

La saison passée a été marquée par la création du Challenge Kamel GUEDIH. Pour sa 1^{ère} édition, ce tournoi à domicile a accueilli, le 11 juin dernier, les clubs de Calvisson, Lunel-Viel, Nages, Vergèze et Milhaud sous le parrainage et

en présence des Champions de France et vice-champions d'Europe de Kata, Ludovic Germa et Fabrice Cardia. Rappelons que Ludovic Germa fut l'un des premiers professeurs du club.

108 judokas, de 6 à 12 ans, ont répondu présents et se sont succédés sur les tatamis, et ont donné le podium suivant : 1 - Judo club de Vergèze, 2 - Judo club de Milhaud, 3 - Calvisson, 4 - Lunel-Viel et 5 - Nages.

La saison s'est achevée par sa traditionnelle journée de convivialité aux Platanettes avec la remise des ceintures récompensant les efforts de toute une année de travail.

Si vous souhaitez découvrir nos valeurs et projets, venez nous rejoindre au DOJO, les lundis et mercredis (reprise des cours ados/adultes le mercredi à 17H30).



Le FC Milhaud Féminin



Créé, le 31 août 2014, le FC Milhaud Féminin a obtenu son premier label de foot féminin.

Ce label a été obtenu grâce au travail de M. FAGEON, M. DABHI et de tout le staff avec l'aide de Mme KU-BLACK, responsable des féminines de la ligue. Toute l'équipe du Président aux éducateurs est diplômée.

Le FC Milhaud Féminin est fier de pouvoir accueillir toutes les demoiselles voulant évoluer dans le foot à tous les niveaux, de débutantes à plus confirmées,

de nos U07 à notre Division d'Honneur Régionale. À ce jour, nous comptons 16 petites du village sur 72 joueuses et 3 membres du staff sur 9 personnes.

Nous sommes engagés en :

U09/U10 district foot à 5 et 8 (plateau mixte)
U12/U15 district foot à 8 (championnat féminin)
U17 ligue foot à 8 (championnat féminin)
Division d'Honneur Régionale foot à 11 (championnat féminin).

À ce jour, votre équipe de D.H.R Féminine reste invaincue sur leur championnat et en coupe de France et cela grâce à notre commune qui a su être réactive et qui nous a permis de jouer le 2^{ème} tour à domicile.
Score : 5/0 au 2^{ème} tour (domicile)
Score : 6/3 au 3^{ème} tour (extérieur)

Nous voulons de ce fait remercier M. le Maire, ainsi que l'ensemble de la municipalité.

Le Président, M. FAGEON

Loisirs

Planning des lotos 2016 - 2017

› NOVEMBRE

Dimanche 6

La Diane Milhaudoise
Centre Socio Culturel

› DÉCEMBRE

Dimanche 4

Don Du Sang
Salle Des Fêtes

Dimanche 11

Aînés
Centre Socio Culturel

Dimanche 18

Vieux Crampons
Centre Socio Culturel

› JANVIER

Dimanche 8

Anciens Combattants
Centre Socio Culturel

Dimanche 15

La Pastorale
Centre Socio Culturel

Dimanche 22

La Boule Milhaudoise
Centre Socio Culturel

Dimanche 29

Église réformée
Centre Socio Culturel

› FÉVRIER

Dimanche 5

La Paroisse
Salle Des Fêtes

Dimanche 12

Vieux Crampons
Centre Socio Culturel

Dimanche 19

Boxe Insertion
Centre Socio Culturel

Dimanche 26

F. C. P. E.
Centre Socio Culturel

GARRIGUES IMMOBILIER

VENTES - ACHATS - LOCATIONS
TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES



Une agence à
votre service,
où le sourire
et la bonne
humeur vous
attendent.

Anne-Mary Berthaud :
06 11 58 34 09

Bernard Garrigues :
06 15 15 01 11

Jeanick Berthaud :
06 22 26 40 47

e-mail : bernardgarrigue@sfr.fr

58, route de Nîmes - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 54 - Fax : 04 66 74 05 33



OUI AU COURANT ALTERNATIF



CITROËN E-MEHARI
ÉLECTRON LIBRE
Cabriolet électrique 4 places.

Rendez-vous dès maintenant chez votre concessionnaire Citroën
pour découvrir Citroën E-MEHARI. Colorée, ouverte, décomplexée, Citroën E-MEHARI
incarne un esprit de liberté unique, à l'image de son illustre aîné.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

GARAGE RANCEL - 75 ROUTE DE MONTPELLIER - 30540 MILHAUD - 04 66 74 21 81

Naissances

BONFANTI PELLERIN Lissandro le 13 avril 2016
KORE James le 14 avril 2016
GIOANNI-DUFOUR Tony le 21 avril 2016
NABBACHI Nael le 21 avril 2016
LAMBERT BERNADO Dimitri le 27 avril 2016
NOGUES Emma le 10 mai 2016
MAHIAOUI Sofia le 24 mai 2016
BOURGUENOLLE Lino le 26 mai 2016
MOREL MOYA Kaïssy le 29 mai 2016
GUERDENER Milla le 06 juin 2016
LIOTARD Tino le 10 juin 2016
BOUARFA Wissem le 15 juin 2016
CHOHBANE Fatima le 03 juillet 2016
PREGET VISCONTI Jonas le 22 juillet 2016

WOEHRLE Gabriel le 22 juillet 2016
VERSTRAETE Shayzona le 26 juillet 2016
ZIELINSKI Rose le 26 juillet 2016
LESEC Elisa le 28 juillet 2016
PASCAL Romy le 28 juillet 2016
COUTO CHIRON Nolann le 1er août 2016
ELOUAZGHARI Yanis le 13 août 2016
ELOUAZGHARI Aïssa le 13 août 2016
ABDELLAH Adam le 14 août 2016
MARTIN VARGAS Lucyana le 20 août 2016
EL MOUDNI Firdaws le 1er septembre 2016
TASSIER Morgan le 17 septembre 2016
DOUANGSAVATH Evan le 25 septembre 2016

Mariages

ARNAUD Louis et DELLI-COLLI Ghislaine le 30 mars 2016
KHEDIRI Sophien et JEFFALI Nadia le 23 avril 2016
GARRIDO Frédéric et BURET Natacha le 30 avril 2016
ALLEL Abdel et BENABDELKADER Serine le 07 mai 2016
DELOS Sébastien et GOULU Angélique le 14 mai 2016
LIMDIGHRI Sofian et MOUMEN Fatiha le 14 mai 2016
ARNAUD Roland et CAVARD Mireille le 21 mai 2016
BURCET Jean-Claude et BOURRIER Christine le 08 juin 2016

POUILLIEN Philippe et VERTOUNY Sophie le 11 juin 2016
ROLAND Pascal et LOYER Pascaline le 18 juin 2016
PATRAC Vincent et CORTES Claudia le 25 juin 2016
ZUCCHERO Damien et STARCK Réjeane le 25 juin 2016
DERECOURT Nicolas et CHAUVIN Marina le 09 juillet 2016
SERAFINI Florent et HUOT Mélanie le 06 août 2016
BOURDOT Jérémy et BELLAMACINA Céline le 13 août 2016
PERRODO Christophe et ROUX Katia le 20 août 2016

NOGUES Dorian et KHADDAR Sarah le 03 septembre 2016
CARTALADE René et MARTINELLI Béatrice le 03 septembre 2016
DEBAILLY Florent et CAMPO Marine le 17 septembre 2016
CHERRABI Abdelilah et LAMOUR Sarah le 24 septembre 2016
LESIK Arthur et PICUS Corinne le 24 septembre 2016
COFFY Frédéric et SAFOURCADE Christelle le 24 septembre 2016

Décès

MENCHON Antoine le 23 avril 2016
RICOIS Joséphine veuve MUGNEROT Roger le 25 avril 2016
PENCHENATTI Louis le 29 avril 2016
COMMANDRÉ Roger le 09 mai 2016
FERRER Armande veuve BOY René le 12 mai 2016
GINEL Françoise épouse COULLOMB Michel le 13 mai 2016
RENARD Christian le 15 mai 2016
LAFARGUE Charlotte veuve CARME André le 31 mai 2016
TOSELLO André le 08 juin 2016
CORRAO Joséphine veuve TRANCHIDO Ghislain le 10 juin

2016
ROSELLO Maria veuve FLEURY Robert le 13 juin 2016
PARIS Arlette veuve RANC Gérard le 14 juin 2016
LIOTARD Tino le 16 juin 2016
CHOISET Jeanne veuve DUMUR Léon le 06 juillet 2016
ZEROUALI Moussa le 16 juillet 2016
CARTIER Yvonne le 28 juillet 2016
BONNET Michèle veuve THORY Pierre le 03 août 2016
PEREZ Thérèse épouse ALAMINOS Marcel le 05 août 2016
SIÉ Henri le 09 août 2016
ROSCHI Gabrielle veuve BALSAN Jean-Marie le 16 août 2016

CAZALY Claire épouse BRAVO Italo le 17 août 2016
PIETRI Jean le 17 août 2016
DAUPHIN Marcel le 23 août 2016
CHABAUD Robert le 25 août 2016
PALENZUELA Carmen veuve BOTELLA Louis le 27 août 2016
TENA Bernard le 29 août 2016
AUTUORI Alphonsine veuve SAUVAGE Lucien le 04 septembre 2016
HEIM Jean-Hugues le 06 septembre 2016
CABREILHAC Franc le 20 septembre 2016



GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



www.ggl-groupe.com 0 466 689 689

La marque du terrain à bâtir